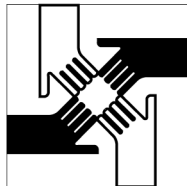


CRDÎM



Conseil régional
de développement
de l'île de Montréal

1555, rue Peel, bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 3L8

Téléphone: (514) 842-2400
Télécopieur: (514) 842-4599

LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

MÉMOIRE À LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Conseil régional de développement de l'île de Montréal

8 novembre 2000

SOMMAIRE

- **Avant propos** **p. 3**

- **Mise en contexte**
 - Initiatives gouvernementales en matière de langue **p. 5**
 - Des états généraux sur la langue au Québec en 2000 **p. 7**

- **La langue française et l'évolution démolinguistique**
 - État de situation **p. 9**

- **Les enjeux de la langue française et le Conseil régional de développement de l'île de Montréal** **p. 11**

- **Conclusion** **p. 15**

- **Annexes**
 - Liste des membres de l'assemblée générale du CRDÎM
 - Vision du plan stratégique 2000 - 2005

AVANT PROPOS

Le Conseil régional de développement de l'île de Montréal

Mission et responsabilités

Le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) est un lieu de concertation et de représentation des divers milieux présents sur l'île. Le CRDÎM a été créé en 1994 et compte 164 membres (liste annexe 1).

Le Conseil s'est donné comme vision « *une métropole internationale et solidaire pour un développement durable* » (annexe 2). Sa mission est de stimuler le développement économique, social et culturel sur son territoire. Il a pour mandat d'assurer la programmation et la coordination du développement sur l'île de Montréal tout en étant l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec.

Entre autres responsabilités, le CRDÎM est chargé de promouvoir la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal de la région, d'assurer la concertation entre les intervenants, d'assumer la gestion de fonds régionaux de développement et de donner des avis au gouvernement sur des dossiers majeurs.

Le CRDÎM vient de compléter l'élaboration du plan stratégique régional 2000-2005 pour le territoire de l'île de Montréal et ce, dans la foulée d'une vaste consultation avec

l'ensemble des membres du Conseil, de même que des partenaires publics et privés interpellés dans le développement de la région.

Ce processus aboutira à la conclusion d'une entente-cadre avec le gouvernement du Québec, laquelle guidera la grande majorité des actions du CRDÎM au cours des cinq prochaines années.

Le Plan stratégique régional 2000-2005

La vision du plan stratégique régional (PSR) de l'Île de Montréal s'articule autour d'une métropole d'envergure apte à tisser des liens étroits avec sa collectivité dans un souci de développement à long terme. Le nouveau PSR 2000-2005 s'intitule donc : « *UNE MÉTROPOLE INTERNATIONALE ET SOLIDAIRE pour un développement durable* ».

Cette vision du développement de la métropole se reflète sur quatre enjeux majeurs :

- les savoirs et la culture, moteurs du développement économique et social
- un développement dynamique et durable
- un développement social et solidaire
- le développement d'une métropole d'envergure internationale

MISE EN CONTEXTE

INITIATIVES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE LANGUE FRANÇAISE

Fin des années 60, la commission Gendron a eu pour mandat d'analyser la situation de la langue française au Québec, à une époque où la population francophone est fortement majoritaire tandis que la communauté anglophone exerce une influence sur les destinées de secteurs économiques névralgiques. Le tertiaire moteur est alors encore embryonnaire au Québec.

On dénote d'office un usage marqué de l'anglais dans les entreprises, le commerce et les affaires, entraînant dans ce sillage nombre de francophones appelés régulièrement à utiliser l'anglais comme langue de travail.

La commission Gendron a établi un consensus autour d'éléments fondamentaux reliés à la langue, notamment :

- l'affirmation du français comme langue officielle au Québec;
- la fréquentation de l'école française pour tous les nouveaux arrivants;
- le droit de travailler en français;
- le droit d'être servi en français;
- le devoir du gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour réaliser ces consensus.

C'est dans ce contexte que le gouvernement provincial a promulgué la *Loi sur la langue officielle du Québec* en juillet 1974 sous le régime Libéral, tandis que le gouvernement du Parti québécois adoptait *La Charte de la langue française* en août 1977 et créait, dans la même foulée, le Conseil de la langue française.

En 1996, un comité interministériel a rendu public un rapport ayant pour sous-titre : *Bilan de la situation de la langue française au Québec*. Ce document faisait notamment état de la progression de l'usage du français au Québec et traçait « le chemin qu'il reste à parcourir » pour atteindre les objectifs auxquels la société québécoise est en droit de s'attendre.

Octobre 1999 : le Premier ministre nomme un groupe de travail ministériel chargé de d'établir les stratégies d'action du gouvernement eu égard au maintien et à la promotion du caractère français de la région de Montréal et du reste du Québec.

Quelque trois décennies après les constats et recommandations ayant donné naissance à la politique linguistique du Québec, le gouvernement Bouchard annonce officiellement le 29 juin 2000, qu'il fera le point sur la situation et tiendra des états généraux sur la langue française.

Des états généraux sur la langue au Québec en 2000

La ministre responsable de la Charte de la langue française, Madame Louise Beaudoin, a annoncé, fin juin 2000, la tenue des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, de même que la création de la commission chargée de conduire cette initiative.

Le mandat de la commission consiste à :

- analyser les principaux facteurs qui influent sur la langue française en fonction de l'évolution des principaux indicateurs;
- procéder à l'examen d'une refonte globale de la Charte de la langue française;
- dégager des priorités d'action pour l'avenir de la langue française;
- présenter des recommandations visant à assurer l'usage, le rayonnement et la qualité de la langue française au Québec.

La Commission aura aussi à tenir compte des constats du comité ministériel sur la langue française créé à l'automne 1999, lequel avait souligné certains facteurs qui influent sur la langue¹, à savoir :

- le contexte démographique lié à l'accroissement naturel de la population, l'immigration internationale, les migrations interrégionales et inter-provinciales;
- l'impact de la mondialisation des échanges et de l'introduction massive des nouvelles technologies de l'information et des communications;
- la fragilité de la francophonie nord-américaine et internationale.

¹ Ces facteurs avaient aussi été traités dans le cadre des travaux du futurologue Kimon Valaskakis qui a examiné l'incidence de cinq variables motrices sur le développement du français au Québec, soit la démographie, la technologie, l'économie, la politique et les valeurs socioculturelles. À partir de ces variables, l'auteur a effectué une étude de prospective sur l'environnement sociétal dans les années 1980 et 1990 : Valaskakis, K. - Prospective de la langue française au Québec : un cadre de réflexion stratégique, 1986

La langue française et l'évolution démolinguistique : état de situation

Si à l'ère de la Renaissance, le français constituait la langue par excellence de communication d'un état à l'autre, le Haut Conseil de la francophonie a estimé qu'au début des années 1990, au cours d'un sommet auquel participaient 44 pays, le nombre de francophones à travers le monde s'établissait à 105 millions de locuteurs, soit 2% de la population mondiale.

Le français se plaçait ainsi au 11^e rang derrière le chinois (950 M), l'anglais (369 M), l'indi (300 M), l'espagnol (225 M), l'arabe (166 M), le bengali (160 M), le russe (140 M), le portugais (133 M), le malais (122 M), le japonais (120 M) et l'allemand (118 M).

Le Haut Conseil notait également qu'il y avait une centaine de millions de « francisants » à travers le monde, soit ceux qui apprennent le français comme langue étrangère et qui sont « les principaux garants de la pérennité du français comme langue internationale ».

En 1996 au Québec, 82% de la population a le français comme langue maternelle. Les trois autres langues les plus parlées sont l'anglais qui se situe à 10%, contre 0.9% pour l'italien et 0.7% pour l'espagnol. Pour la RMR de Montréal, le français comme langue maternelle oscille à près de 69%, contre 17% pour l'anglais, 1.9% pour l'italien et 1.3% pour l'espagnol².

² Source : Statistique Canada - Recensement 1996

Sur l'Île de Montréal, pour la période de 1971 à 1991, la population de langue française est passée de 61% à 57%, l'anglais de 24% à 20% et les autres langues ont progressé de 15% à près de 23%. Le Comité interministériel de 1996 notait également qu'au dernier recensement (1996), « la proportion des montréalais qui s'exprimaient habituellement en français à la maison se situait à 55,6% dans l'ensemble de la population ».

Au niveau de l'intégration des communautés culturelles à l'école française, le comité interministériel de 1996 révélait qu'à peine 20% des écoliers allophones fréquentaient l'école française au milieu des années 70, alors que près de 25 ans plus tard, selon les données du ministère de l'Éducation du Québec (année 1998-1999), 79% des allophones suivent leurs cours en français. Donc une percée significative du français à ce chapitre.

Les enjeux de la langue française et le Conseil régional de développement de l'île de Montréal

Certes, Montréal est une ville unique en Amérique du Nord et ce, d'abord par ses particularités culturelle et linguistique : la deuxième plus grande ville de langue française au monde, la première en Amérique.

Entre autres particularités, Montréal est le berceau de deux grandes cultures — française et anglaise — qui partagent le même territoire depuis des siècles. Un territoire, d'abord habité par les peuples autochtones, dans lequel trouvent place aujourd'hui de nombreuses autres cultures. Montréal est une ville accueillante. Ses résidents peuvent être fiers de cette cohabitation.

S'il est concevable de faire la promotion du fait français au Québec et à Montréal, il importe également que s'épanouissent les autres langues et les autres cultures qui s'y trouvent. Cette ouverture d'esprit n'est pas étrangère à la réputation de Montréal comme « un endroit où il fait bon vivre, un lieu de rencontre entre le Québec et le monde ».

Toutefois, le ressac occasionné par la mondialisation des marchés et l'utilisation massive des nouvelles technologies de l'information et des communications, de même que la baisse constante du nombre de francophones sur l'Île de Montréal reliée principalement à la baisse de natalité, à l'immigration et à l'étalement urbain modifient le paysage démolinguistique et fragilisent de plus en plus le fait francophone au Québec et de façon encore plus accentuée sur le territoire de l'Île de Montréal.

Le CRDÎM est conscient que la prédominance de l'anglais va en s'accroissant à l'échelle planétaire en raison de l'ouverture des marchés, des acquisitions et des méga-fusions d'entreprises intercontinentales. Cette tendance est aussi marquée par nos voisins américains qui exercent une influence dans de nombreux secteurs d'activité.

L'avènement des technologies de l'information et des communications constitue également une variable qui accentue l'utilisation de l'anglais : le commerce électronique et les échanges sur Internet se font massivement en anglais au niveau international.

Ces facteurs accroissent l'usage de l'anglais comme langue de travail.

Parmi les autres grands vecteurs d'influence sur la langue, le contexte démographique interpelle plus directement le CRDÎM, principalement en ce qui concerne les communautés culturelles et les nouveaux arrivants. En effet, au cours d'une vaste consultation, les membres et les partenaires du Conseil ont enchaîné la problématique de l'intégration socio-économique des communautés culturelles et des nouveaux arrivants comme une des priorités du plan quinquennal de la région³.

L'accessibilité aux cours de francisation est une préoccupation importante et tout particulièrement en ce qui touche les obstacles que vivent encore les femmes immigrantes qui ne sont pas sur le marché du travail et qui sont restées plus isolées.

³ Plan stratégique régional 2000-2005, p. 36 — CRDÎM

Au milieu des années 70, les allophones qui avaient librement choisi de s'exprimer dans une langue autre que maternelle avaient opté pour l'anglais dans une proportion de 71% pour le Québec, tandis que sur l'Île de Montréal, le nombre montait à 74%. En 1996, les proportions étaient réduites à 60% et 66% respectivement pour les deux territoires.

Un gain de 8% en vingt ans pour l'Île de Montréal. Cette avancée reste toutefois modeste eu égard aux efforts consentis par les gouvernements au cours des trente dernières années. En effet, le Comité interministériel avait conclu en 1996 que « l'évolution positive en faveur du français reste nettement insuffisante pour compenser les effets contraires de l'accroissement naturel et des mouvements migratoires sur l'importance relative des francophones, particulièrement sur l'Île de Montréal. »

L'indice de fécondité au Québec qui se chiffrait à plus de 4 en 1961 a chuté à 1,5 en 1991 pour les francophones. Le seuil de renouvellement d'une population se situe à 2,1. Dans l'Île de Montréal, l'indice était de 1,45 en 1996, tant pour les francophones que pour les anglophones, contre 2,23 chez les allophones.

Ces statistiques démontrent que l'accroissement naturel — indice de fécondité — des francophones sur l'île de Montréal ne peut assurer une croissance au moins égale à celle de l'ensemble des autres groupes linguistiques. La croissance démographique sur l'Île de Montréal est grandement attribuable aux allophones.

Les immigrants internationaux s'orientent massivement vers les grandes agglomérations. Le Québec s'inscrit dans cette tendance : les trois-quarts des

immigrants internationaux dénombrés au dernier recensement de 1996 ont établi domicile sur l'Île de Montréal.

Si, au début des années 1990, le solde migratoire inter-provincial entre l'Île de Montréal et le reste du Canada s'est équilibré quant aux migrations francophones, ce sont les anglophones qui ont eu le plus à perdre de ce côté, les quatre cinquièmes du solde négatif pouvant leur être attribués.

Quant aux migrations interrégionales et l'étalement urbain, il y avait un équilibre au début des années 80 entre les départs/arrivées de francophones. Cependant, entre 1986 et 1996, il y a eu un excédent des départs sur les entrées de quelque 111 000 francophones. Voilà un facteur d'influence significatif sur la décroissance du français sur l'Île de Montréal. Puisque cet étalement urbain est plus accentué chez les jeunes ménages francophones, cela signifie donc moins d'élèves de langue française dans les écoles de l'Île de Montréal.

Conclusion

Située au confluent de deux grandes cultures, la région de Montréal est reconnue pour sa qualité de vie; un endroit où il fait bon vivre, un lieu de savoirs et de culture; un lieu de créativité, inspiré par sa spécificité culturelle et son caractère cosmopolite; un lieu d'échange privilégié par la place qu'il occupe sur l'échiquier nord-américain; un lieu de rencontre entre le Québec et le monde ⁴.

L'Île de Montréal représente un exemple probant de cohabitation harmonieuse entre diverses communautés culturelles et linguistiques. Cette harmonie est attribuable en partie à l'originalité de cette cohabitation : Une minorité francophone qui vit sur un continent éminemment anglophone et où cette minorité francophone est elle-même majoritaire sur un territoire partagé par plusieurs appartenances linguistiques.

Les populations évoluent; l'entourage et le contexte dans lesquels elles vivent se transforment également. Les nouvelles données qui entourent la mondialisation et l'ouverture des marchés, l'avènement des technologies de l'information et des communications, de même que les transformations démographiques, ont une influence certaine sur le profil démolinguistique d'une société.

⁴ Plan stratégique régional 2000-2005, p. 1 — CRDÎM

Dans la foulée de ces profondes mutations, la métropole québécoise doit préserver les multiples facettes qui façonnent sa diversité culturelle et doit contribuer à renforcer son avantage concurrentiel sur la scène internationale.

Dans ce contexte, le CRDÎM recommande :

- tout en affirmant le caractère francophone de la région de Montréal, de conserver l'équilibre qui prévaut dans la cohabitation interculturelle et de consolider l'harmonie qui règne entre les diverses cultures ayant droit de cité sur l'île de Montréal;
- d'améliorer la qualité de l'enseignement de la langue française à tous les niveaux, de même que de renforcer davantage l'apprentissage du français, tant auprès des communautés culturelles déjà établies que des nouveaux arrivants en provenance de pays étrangers ou d'autres provinces du Canada. À cette fin, il faut s'assurer de disposer d'outils et de mécanismes additionnels bien adaptés aux particularités et aux spécificités des populations visées, notamment les femmes;
- de favoriser l'apprentissage de plusieurs langues par tous les citoyens et cela, afin de faciliter leur intégration dans les différents réseaux internationaux pour l'ensemble des secteurs socio-économiques et culturels.